



Assemblée Générale extraordinaire de la LFH du 21 mars 2023

Procès-verbal

La réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire de la Ligue Francophone de Hockey (LFH) débute à 19h, sous la présidence d'Yves HENET, Président. Cette Assemblée générale a lieu en présentiel dans les locaux de l'Hôtel HOLIDAY INN à Diegem.

Un scrutateur, Nicolas LEEUW, Président du Léopold, est présent sur place afin de contrôler le bon déroulement de l'AG, en particulier la procédure de vote électronique.

1. Vérification des pouvoirs

Sont aujourd'hui présents ou valablement représentés : 34 clubs présents ou représentés sur 50 et représentant 118 voix sur 150. L'AG peut donc valablement délibérer.

Administrateurs :

Yves HENET (Président) – Marie BRASSEUR (Vice-Présidente) – Michel MINET (Trésorier) – Cathy DELVAUX – Nicolas DASSONVILLE – Nancy PAUWELS – Patrick VAN DEN BERGHE.

Directeur général : Dominique COULON

Clubs :

Amicale Anderlecht – Andenne – Anhee – Argos – Ascalon – Chessy – Embourg – Hannut – Ixelles – La Louvière (procuration) – Langeveld – LARA – Léopold – Louvain-La-Neuve – Lynx – Namur – Neupré – Old Club – Ombrage – Orée – Parc – Pingouin – Polo – Primerose – Rasante – RIX – Uccle Sport – Waterloo Ducks – Wellington – White Star – Woluwe (procuration) – Wolvendael – Zaid.



2. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2022

Nous n'avons pas reçu de commentaires particuliers par rapport au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 18 juin 2022.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Allocution de bienvenue

Yves HENET, Président de la LFH, souhaite la bienvenue aux membres et clubs présents.

Lors de son intervention, le Président insiste sur quelques dossiers d'actualité ainsi que les perspectives ou points d'attention pour les mois prochains.

Tout d'abord, il rappelle les élections statutaires qui auront lieu lors de l'Assemblée générale ordinaire du 17 juin prochain. Plusieurs mandats d'administrateurs sont à pourvoir ou à renouveler.

Ensuite, concernant la mise en œuvre du plan stratégique 2022-2025, une première enquête de satisfaction sera proposée aux membres, dont les résultats seront communiqués lors de cette même AG de juin.

Comme demandé lors de l'AG précédente (voir point 5 du PV de l'AG du 18 juin 2022 qui vient d'être approuvé), le staff a assuré un suivi étroit des amendes imposées aux clubs (réduction drastique pour certaines amendes, suivi nettement plus régulier vers les clubs...) et les résultats n'ont pas tardé à suivre avec une diminution globale du montant des amendes et une satisfaction exprimée par plusieurs clubs. Ce dossier continuera à être monitoré de près dans les prochains mois.

Enfin, une fois de plus malheureusement, le Président se doit de revenir sur la problématique du respect de nos valeurs et du fair-play sur et aux bords des terrains. Des problèmes nous reviennent (trop) régulièrement. Un nouveau Décret Ethique est maintenant entré en vigueur en Fédération Wallonie-Bruxelles et il est crucial que les différentes mesures qui y sont contenues soient



mises en œuvre sérieusement au niveau des clubs. La Ligue, tout comme l'ensemble de la fédération, y attache une importance primordiale pour un développement sain de notre sport.

4. Finances

Avant que Michel Minet, Administrateur et Trésorier de la LFH, ne présente une dernière fois les résultats et perspectives financières pour la Ligue, le Président tient à le remercier très vivement pour le travail accompli tout au long de ses trois mandats d'administrateur. En juin prochain, effectivement, Michel ne sera plus rééligible, ayant accompli trois mandats successifs.

Malgré quelques périodes de crise et de difficultés (en particulier durant la crise sanitaire), les finances de la LFH ont toujours été gérées de manière saines et prudentes et aujourd'hui, Michel Minet peut remettre les clés avec l'énorme satisfaction d'une fédération en bonne santé financière, gérée en bon père de famille.

Merci à lui pour ces 10 ans de mandat d'Administrateur et de Trésorier de la LFH !

Résultats 2022

Michel Minet remercie à son tour les membres et les administrateurs pour la confiance et le soutien qu'ils lui ont portés tout au long de son mandat de Trésorier.

Si les clubs valident les résultats qui leur seront présentés, ce dont il ne doute pas, les fonds propres de la Ligue reviendront à leur niveau d'avant la crise sanitaire, ce qui permettra de conforter la gestion saine et prudente des finances telle qu'il l'a toujours soutenue.

Il présente tout d'abord les résultats pour l'année 2022.

Les comptes sont présentés suivant le modèle de comptabilité annexé à l'Arrêté du Gouvernement du 17 novembre 2011 fixant le modèle de comptabilité des fédérations sportives.



Les comptes annuels présentent un **total de bilan de 1.198.803,17 EUR** avec un **bénéfice de l'exercice de 47.710,95 EUR**. Nous vous proposons de **reporter ce bénéfice**.

Le compte de résultat se décompose comme suit :

Produits	3.088.446
Charges	-
	3.040.735
Résultat	47.711

Fort heureusement, la crise Covid n'a plus influencé l'activité en 2022 et l'ensemble des activités tant dans les clubs qu'au niveau de la Ligue ont pu reprendre normalement.

Au cours de la période écoulée, la LFH a enregistré une croissance d'un peu moins de 3% du nombre de joueurs pour atteindre un total de 28.097 joueurs.

Au cours de l'année 2022, la LFH a pu mener à bien la plupart des projets qu'elle comptait réaliser.

L'on pense ici notamment à la réalisation d'un nouveau plan stratégique, en collaboration étroite avec les clubs, les différents trajets de formation menés par la Hockey Academy et la labellisation qui y est étroitement liée, le trajet de détection (District) désormais soutenu par l'Adeps ou encore de nombreuses initiatives de développement telles que le Hockey2school, le Parahockey, le Street Hockey ou des initiatives d'inclusion par le sport.

La sensibilisation au respect de nos valeurs et à l'éthique en général fait également partie des priorités mises en avant par la Ligue.

Deux nouveaux clubs ont été créés à Neupré et à Visé.

L'augmentation des subsides de fonctionnement octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles/Adeps permet d'absorber l'inflation et d'entrevoir l'avenir plus sereinement.



Les frais de personnel ont subi les effets de l'indexation automatique des salaires.

Au cours de l'exercice 2022, relevons notamment :

- Une reprise normale des championnats, sans contrainte ou limitation en terme d'activité ou de public
- L'obtention de l'organisation de la Coupe du Monde en 2026 à Wavre (Dames et Messieurs), ce qui va indéniablement booster la concrétisation du projet de stade à Wavre, alors qu'un autre projet de stade national est en cours de discussion au sein de la commune d'Uccle
- L'équipe nationale dames termine 6^{ème} de la Coupe du monde. Excellent résultat qui confirme la progression constante des résultats de notre équipe féminine avec un impact probable sur les inscriptions à moyen terme. Nous accompagnons ce trajet au moyen d'actions de sensibilisation et de développement sur la pratique féminine de notre sport (les actions « Girls Power »).

Rapport du réviseur aux comptes

Comme l'an dernier, il a été demandé aux réviseurs d'entreprises EY de procéder à un contrôle externe des comptes. Ce dernier s'est avéré positif également puisque **les réviseurs ont émis un rapport sans réserve** qui est joint en annexe du présent procès-verbal.

Approbation des comptes – Décharge aux administrateurs – Décharge au réviseurs aux comptes

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner » :

- **Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité des voix**
- **Décharge est donnée à l'unanimité d'une part, aux administrateurs et d'autre part, aux commissaires aux comptes.**



Budget 2023

Le Trésorier présente ensuite le projet de budget 2023 qui a été élaboré avec le staff, la cellule financière et validé par la suite par l'Organe d'administration de la Ligue.

La LFH souhaite travailler dans la continuité de son plan stratégique et travailler à la fois sur le développement du hockey en Fédération Wallonie-Bruxelles, sur la diversité des pratiques, mais aussi sur une amélioration de la formation continue par le biais de projets tels que la détection, Hockey2school, la Coach Academy, la Club Manager Academy et l'Umpire Academy.

La concrétisation ou du moins l'avancée majeure des projets de stades à Wavre et à Uccle figurent également parmi les priorités de la Ligue, en collaboration étroite avec l'ARBH.

A ce stade, la Ligue escompte un budget légèrement positif de l'ordre de 6.500€.

Après dépouillement des bulletins de vote avec le système de vote « Election Runner », le budget 2023 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées par l'Assemblée générale.

5. Varia

Deux collaborateurs de la fédération ont récemment pris leurs nouvelles fonctions et sont présentés à l'assemblée :

- Eric Dehaeseleer, depuis le 1^{er} août 2022 en tant que Coach Academy Manager, en remplacement de Joy Jouret qui a quitté ses fonctions à la fin de la saison dernière
- Frédéric Ferrard, depuis le 1^{er} mars 2023, actuellement Président du club de Luxembourg, qui est devenu Project Manager Officials, en charge de la mise en œuvre du Master Plan Arbitrage.

Bienvenue à eux !



Virginie de Fresquet, Responsable des Projets Ethique & Valeurs rappelle les 3 piliers sur la base desquels le plan stratégique est actuellement mis en œuvre :

- Le Décret Ethique de la FWB et l'obligation de disposer d'un référent éthique au sein de chaque club
- La lutte contre les comportements déviants de différents ordres avec un recensement des actions déjà organisées dans les clubs, ceci afin de pouvoir les partager au maximum
- Le respect du fair-play aux bords des terrains.

Christophe Tallon, Project Manager au sein de la Hockey Academy, rappelle quant à lui le planning des webinaires prévus dans les prochaines semaines, en particulier le lancement d'un « Midi des Secrétaires », lieu de partage d'expériences et d'échanges entre les secrétaires afin de pouvoir les aider les accompagner au mieux dans cette tâche importante dans la gestion quotidienne d'un club.

Dominique Coulon, Directeur général, précise enfin le planning de l'Assemblée générale du 17 juin prochain ainsi que l'organisation d'un Hockey Academy Day le samedi 1^{er} juillet 2023. Ces deux événements auront lieu à l'Antwerp Expo à l'occasion des matches de la ProLeague (Belgique-Australie et Belgique-Pays-Bas).

Tous les points ayant été abordés, le Président clôt les débats à 20h et remercie les membres pour leur présence et leur participation.

Yves HENET
Président

Dominique COULON
Directeur général